

LA PARTICIPATION DU MINISTÈRE À LA MISE EN
VALEUR DES FORCES MARÉMOTRICES DE LA BAIE DE
FUNDY

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. Puisqu'il paraît que le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait participer aux projets d'aménagement de la baie James et de dérivation des eaux du haut Yukon, le ministre indiquerait-il à quelles autres mesures, s'il en est, son ministère songe pour l'exploitation du potentiel énergétique de la baie de Fundy? Y a-t-il à ce sujet communication entre son ministère et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse à la dernière partie de la question est oui. Quant aux deux autres projets mentionnés par le député, à ma connaissance, ni le gouvernement de la province de Québec ni le conseil d'administration du Yukon n'ont fait de démarches pour que le ministère de l'Expansion économique régionale y soit représenté. A vrai dire, en ce moment, le ministère de l'Expansion économique régionale est nommément exclu des activités des Territoires et le député directement intéressé m'a fait des instances pour qu'il y soit admis.

L'INCITATION DES INDUSTRIELS À S'ÉTABLIR DANS
CERTAINES RÉGIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, le ministre ayant dit que son ministère projette de prendre des dispositions de nature à attirer les industries dans les régions relativement peu développées du Canada, le ministre prévoit-il que le ministère fera la réclame ou envisage-t-il de créer un nouvel organisme? Ou encore, songe-t-il à la création d'un organisme mixte fédéral-provincial?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Il est probable, sauf erreur, que ce sera un organisme tripartite.

Des voix: Oh, oh!

M. Jamieson: En premier lieu, nous voudrions que le projet repose sur la collaboration fédérale-provinciale, puis sur l'initiative d'organismes comme celui du programme Magill, qui englobe Halifax-Dartmouth, et qui est conçu pour faire démarrer de tels projets.

L'AFFECTATION DE CRÉDIT AU PRORATA DU TAUX DE
CHÔMAGE RÉGIONAL—L'OPPORTUNITÉ D'UNE PART DU
CAPITAL-ACTIONS À VALOIR SUR LES SUBVENTIONS DU
GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Compte tenu du niveau élevé du chômage dans les provinces atlantiques, le ministre pourrait-il nous assurer que, contrairement à la façon dont l'ancien ministre distribuait les subventions, celles du ministère de l'Expansion économique régionale seront à l'avenir distribuées aux différentes régions du Canada en proportion du chômage qui y sévit?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): S'il était possible de mettre au point une formule mathématique de ce genre, je serais plus qu'heureux de le faire, mais il faudrait ajouter un autre élément à l'équation, soit placer une proportion

Questions orales

d'entreprises égales dans chaque région ou, en d'autres termes, il faudrait que le nombre de requérants soit également proportionné comme ce n'est pas toujours le cas. Mais le principe est bon.

M. Broadbent: Compte tenu des conclusions auxquelles a abouti au printemps dernier l'éminent canadien M. Springle, notamment qu'une très forte proportion des subventions versées à de grosses entreprises étaient pour elles une aubaine, le ministre peut-il nous dire s'il changera de politique en matière de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale en les accordant selon les actions détenues par le gouvernement ou selon une forme de participation du gouvernement?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, utilisant le même genre de préambule que le député, j'espère qu'on me permettra de dire que je ne suis ni entièrement ni en grande partie d'accord avec les conclusions de M. Springle. Cependant, quant à l'essentiel de la question, le projet dont j'ai parlé au chef de l'opposition, soit le complexe Halifax-Dartmouth, par exemple, prévoyait précisément le genre de solution qu'évoquait le député, c'est-à-dire une prise de participation quand cela semble être le moyen le plus souhaitable et le plus efficace.

L'INCITATION DES INDUSTRIELS À S'ÉTABLIR AU
CAP-BRETON

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Dans sa réponse au député de Central Noval, le ministre a parlé d'encourager des chefs d'entreprises à s'installer dans la région. Ne sait-il pas qu'un organisme existe déjà dans l'île du Cap-Breton chargé, entre autres, d'encourager les chefs d'entreprises à s'installer dans la région et à y créer des industries? Sait-il également que ce travail a pris fin depuis la nomination du nouveau président, M. Kent? Aurait-il l'amabilité d'entrer en rapport avec le nouveau président de la Société de développement du Cap-Breton pour l'inciter à encourager les chefs d'entreprises à s'installer dans la région?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Bien entendu, je le fais constamment mais je ne pense pas que ce soit nécessaire dans ce cas. Je pense que le problème, dans la région en question ainsi que dans plusieurs autres régions, consiste à déterminer ce que l'on pourrait appeler une bonne conjoncture économique. En d'autres termes, il s'agit de déterminer ce que l'on a à vendre avant de trouver l'acheteur qui convient. Je m'applique actuellement à essayer de réunir ces deux facteurs.

RÉGION DE L'ATLANTIQUE—L'ÉLABORATION D'UNE
STRATÉGIE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Étant donné que les programmes actuels d'expansion régionale ont eu peu d'effet, sinon aucun, en ce qui concerne la réduction du chômage dans la région de l'Atlantique, le ministre est-il prêt à rencontrer les premiers ministres des quatre provinces de l'Atlantique dans le but d'élaborer une nouvelle stratégie d'expansion et un programme visant à modifier la structure industrielle actuelle, qui s'est avérée inefficace, en vue de créer des emplois dans la région?